N°387 du mercredi 24 avril 2024 - lagazette-yvelines.fr Hebdomadaire gratuit d'informations locales Ne pas jeter sur la voie publique

La Gazette en Yvelines

GARGENVILLE

Un époux violent condamné

Actu page 10

Des Boutiques à l'essai pour redynamiser les cœurs de ville



FÉDÉRATION NATIONALE DES BOUTIQUES À L'ESSAI

Dossier page 2

Voilà plusieurs années que les Boutiques à l'essai se développent dans plusieurs communes du territoire. Ce dispositif déployé dans plus de 100 villes en France permet à la fois aux collectivités de donner un coup de fouet à leur tissu économique, et aux entrepreneurs de tester leur projet à moindre frais.



Actu page 4

ANDRESY

La taxe foncière augmentée pour « *sauver les finances de la Ville* »

VALLEE DE SEINE
L'A13 fermée pour cause d'avaries — Page 4

VALLEE DE SEINE
La navette fluviale Aubergenville-Juziers reprend du service — Page 8

MANTES-LA-VILLE
JO, violences... Le festival *Contentpourien* n'aura pas lieu — Page 9

LES MUREAUX
Pour célébrer son mariage, le marié tire des coups de feu en l'air — Page 10

FOOTBALL
Après la Juventus, le Benfica forme les jeunes Vernoliens — Page 12

POISSY
Joël Dicker à la rencontre de ses fans à la Librairie du Pincerais — Page 14

ECQUEVILLY

Conflit entre la Mairie et l'ex-DRH : la justice tranche

Actu page 8



DR

Actu page 6

MANTES-LA-VILLE

Excursion olympique pour des jeunes mantevillois



Actu page 7

VERNEUILS-SUR-SEINE

L'antenne Free de 26 mètres va-t-elle être construite près du complexe François Pons ?

Vous êtes
entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

Faites appel à nous !

pub@lagazette-yvelines.fr

VALLEE DE SEINE

Des Boutiques à l'essai pour redynamiser les cœurs de ville

Voilà plusieurs années que les Boutiques à l'essai se développent dans plusieurs communes du territoire. Ce dispositif déployé dans plus de 100 villes en France permet à la fois aux collectivités de donner un coup de fouet à leur tissu économique, et aux entrepreneurs de tester leur projet à moindre frais.

MAXIME MOERLAND

Depuis le 21 mars dernier, les dossiers affluent à la mairie d'Aubergenville. C'est à cette date qu'a été lancé l'appel à candidatures pour la toute nouvelle Boutique à l'essai, inaugurée au 7 place de l'église le jour même. « *Cette action démontre notre volonté de promouvoir et défendre le commerce local avec des dispositifs innovants* », s'était alors félicité le maire de la commune Gilles Lécole.

Mais c'est quoi, exactement, une Boutique à l'essai ? Né en 2013, le concept a un double objectif. Pour les communes, d'abord, cela permet de redynamiser les centres-villes désertés par les commerces et d'accroître leur attractivité. Pour les porteurs de projet, le dispositif a l'avantage de leur donner un cadre pour implanter leur idée de commerce dans les meilleures conditions… et à moindre frais. En effet, outre un local idéalement situé et la possibilité de renouveler une fois son bail de 6 mois, la Boutique à l'essai propose un loyer minoré, permettant de se lancer en prenant moins de risques.

« Avoir une bonne idée », le seul prérequis

L'autre avantage, c'est que tout porteur de projet peut candidater s'il le souhaite. « *Il n'y a pas forcément de prérequis, si ce n'est avoir une bonne idée*, souligne Maxime Bréart, coordinateur national des Boutiques à l'essai. *On attire les créateurs d'entreprises en lançant des appels à candidatures, en mobilisant nos partenaires, et après, toute personne peut postuler. Le but est de diversifier l'offre commerciale* ».

En Vallée de Seine, nombreuses sont les communes ayant été séduites par l'idée. À Limay, Amandine, Samia et Wassila ont développé May Sap, une boutique de prêt-à-porter pour femmes. À Mantes-la-Jolie, la mercerie O Fil du temps propose un large choix de fils, tissus laines ou rubans, tandis que du côté des Mureaux, on retrouve La carte à jouer, un bar à jeux de société. Des locaux ont également trouvé preneur à Bonnières-sur-Seine, Thoiry ou Magny-les-Hameaux. Et parmi les petites nouvelles, il y a la Boutique à l'essai d'Épône, où Radoine Ayourjil s'est installé avec sa société de vente de produits laitiers en circuit court, baptisée Mon P'tit Lait, au mois d'octobre dernier.

« Notre but, c'est de garder la boutique »

« *À l'origine, on cherchait un plus grand local* », se souvient l'entrepreneur, qui était auparavant installé du côté de Buchelay. Car avant d'avoir son local éponois, Mon P'tit Lait se résumait à de la livraison à domicile. « *On nous a parlé de cette boutique. Au début on était très réticent, notamment avec la hausse des prix de l'électricité. Mais on nous a dit qu'au contraire, cela pouvait permettre aux gens de connaître le concept. Alors on s'est dit qu'on allait tenter, parce qu'avec la Boutique à l'essai on n'a rien à perdre : si ça marche on reste, si ça ne marche pas, on rend* ».

Depuis, le concept Mon P'tit Lait s'est développé : en payant un abonnement mensuel, on reçoit chaque semaine ses bouteilles de lait issues directement des producteurs de la région. « *Aujourd'hui, on a un réseau de 17 fermes, avec par exemple celles de Guerville, de Viltain, de Grignon…* », précise Radoine Ayourjil. Il est également possible de se rendre directement au sein de la boutique située dans le centre-ville, ce qui est déjà devenu une habitude pour de nombreux Épônois. « *Au fur et à mesure, les gens ont joué le jeu, ils venaient, ils découvraient et posaient pas mal de questions*, s'enthousiasme le propriétaire. *Aujourd'hui, on a des clients fidèles qui viennent toutes les semaines. On a vraiment sous estimé la population d'Épône, il y a un peu de retraités, des gens du coin, mais surtout des gens qui sortent du travail* ».

Avec l'arrivée des beaux jours, Radoine Ayourjil veut aller plus loin en lançant de nouveaux produits comme des glaces ou des milkshakes, toujours avec du lait issu de fermes locales. Mais pour ça, il espère transformer l'essai en s'installant définitivement au sein de la commune. « *J'espère qu'on va renouveler, notre but, c'est de garder la boutique* », glisse-t-il.

Si le développement des Boutiques à l'essai est aussi actif dans les Yvelines, c'est aussi grâce à la participation du Réseau Initiatives Seine Yvelines, qui accompagne à la fois les municipalités et les porteurs de projets pour trouver l'union parfaite. « *Les Mairies nous mandatent pour qu'on s'occupe de tout de A à Z*, souligne Magali Pic, cheffe de projet développement et financement pour le Réseau Initiative Seine Yvelines. *On gère toute la communication des projets, de la vitrine aux flyers en passant par les réseaux sociaux, et on gère les candidats qui postulent en demandant les documents, en analysant les prévisionnels… On ne veut pas présenter des candidats aux projets pas assez mûrs* ».



VILLE D'AUBERGENVILLE

Pour la Boutique à l'essai d'Aubergenville, les candidatures restent ouvertes jusqu'au 7 juin prochain.

Candidatures ouvertes à Aubergenville

Une fois les dossiers montés, vient le moment du choix. Les comités de sélection sont composés d'élus et de partenaires privés, mais à l'arrivée, c'est bien la Mairie qui tranche. Et une fois la boutique installée, la mission du Réseau Initiative n'est pas finie, loin de là. « *Le candidat envoie ses chiffres, on l'appelle et on va le voir régulièrement pour voir si on peut ensuite transformer l'essai* », explique Magali Pic. Alors qu'un commerce sur deux ferme au bout de trois ans, les trois-quart des Boutiques à l'essai parviennent à durer dans le temps grâce à cet accompagnement.

Deux d'entre elles devraient d'ailleurs ouvrir leurs portes dans les prochains mois en Vallée de Seine : celle de Porcheville (29 boulevard de la République), et celle d'Aubergenville, mentionnée ci-dessus. D'ailleurs, les candidatures pour celle-ci restent ouvertes : si vous souhaitez tenter votre chance, vous pouvez transmettre votre dossier à l'adresse projet@initiative-seineyvelines.fr, et ce jusqu'au 7 juin prochain. ■



LA GAZETTE EN YVELINES

Avec Mon Ptit Lait, Radoine Ayourjil propose de la vente de produits laitiers en circuit court à Épône.

Des boutiques… mais pas que

La Fédération des Boutiques à l'essai, créée en novembre 2014, propose 4 types d'actions différentes. Outre l'ouverture d'un commerce, les restaurateurs peuvent aussi tenter leur chance avec Mon resto à l'essai, qui permet de tester son idée de restaurant dans un local déjà aménagé pendant 12 mois. À l'issue de la période d'essai, le nouveau restaurateur peut s'installer de façon définitive, comme pour les commerçants. L'originalité de cette opération est de proposer aux habitants de participer au choix du lauréat en organisant une dégustation des plats. La Fédération a également imaginé « *Opération Pop'up* » pour mettre en place des boutiques éphémères, ou encore « *Initiative Truck* », afin de détecter des porteurs de projets souhaitant développer une boutique ambulante, un bureau mobile ou un foodtruck.

srbg

Partenaire de vos projets

SRBG vous **apporte expertise** et **savoir-faire** dans ses **domaines d'activité**



Travaux qualitatifs



Assainissement, génie civil adduction d'eau potable



Aménagements routiers

Cité du Grand Cormier • BP 20878 • 78108 Saint-Germain-en-Laye Cedex
Tél. : 01 34 93 03 03 • Fax. : 01 34 93 09 05 • www.srbg.fr







srbg

Partenaire de vos projets

Siège social
Cité du Grand Cormier • BP 20878 • 78108 Saint-Germain-en-Laye Cedex
Tél. : 01 34 93 03 03 • Fax. : 01 34 93 09 05 • www.srbg.fr

ANDRESY

Après de nombreux rebondissements, la taxe foncière augmentée pour « *sauver les finances de la Ville* »

Le budget primitif a finalement été adopté par le conseil municipal d'Andrésy le 15 avril, après deux séances qui ont tourné au fiasco la semaine précédente. Au cœur de la discorde, la hausse de 10 % de la taxe foncière, proposée par la majorité pour « *surmonter une situation financière dramatique* ».

MAXIME MOERLAND

Il aura fallu 3 épisodes pour venir à bout du feuilleton. Après une égalité de voix lors d'un vote à bulletin secret le 3 avril, et une séance interrompue faute de quorum une semaine plus tard, le budget de la Ville d'Andrésy a été voté sur le gong, lors du conseil municipal du lundi 15 avril dernier.

Au cœur de la discorde, l'augmentation de 10 % de la taxe foncière proposée par la majorité. Après une précédente hausse des taxes d'impôts locaux de 12,75 % en 2021, et la création d'une taxe foncière de 6 % pour les communes de GPSEO, l'opposition andrésienne soulignait « *qu'une hausse du taux communal de la taxe foncière ne peut pas être une variable d'ajustement d'une mauvaise gestion* », par la voix de Laurence Alavi, ancienne 1re adjointe au budget et aujourd'hui dans l'opposition.

« *Nous sommes en surendettement* »

Le maire de la commune Lionel Wastl, lui, insiste : s'il augmente la taxe foncière, ce n'est « *pas par plaisir* », mais bel et bien pour « *sauver les finances de la Ville* ». « *Cette hausse vise à permettre à la Ville de surmonter une situation financière dramatique*, assure l'édile. *L'épargne est négative, nous sommes en surendettement, il y a des surcoûts dus notamment aux consommations d'énergies. Cette hausse modérée de 10 % permet d'assurer à tous nos habitants des services publics de qualité auxquels ils ont droit* ».

Une justification qui n'est pas au goût des habitants, nombreux à pester lors des dernières séances municipales, et encore moins à celui des membres de l'opposition. « *On peut se poser la question : à quel moment de votre mandat allez vous enfin prendre la responsabilité de la gestion que vous avez réalisée ?* », a assené Denis Faist, adjoint aux finances lors de la précédente mandature.

Les débats auront été longs, très longs : cette troisième séance municipale en 2 semaines, avec seulement 2 délibérations à l'ordre du jour, a une nouvelle fois duré plus de 3 h. Bien loin des quelques minutes du conseil du 10 avril. Mais à l'arrivée, le budget a bel et bien été adopté, les élus de la majorité récalcitrants s'étant finalement rangés derrière le maire. Et ce non sans laisser quelques traces. ■



LA GAZETTE EN YVELINES

Une justification qui n'est pas au goût des habitants, nombreux à pester lors des dernières séances municipales, et encore moins à celui des membres de l'opposition.

EN BREF

YVELINES

Gestion financière : le Département obtient la meilleure note

L'agence de notation financière internationale Fitch Ratings a attribué la note « *AA-Perspective stable* » au conseil départemental des Yvelines.

Malgré les difficultés financières évoquées par son président Pierre Bédier (voir notre édition du 31 janvier), le Département des Yvelines s'est vu attribuer la meilleure note possible pour ce type de collectivité, soit « *AA-Perspective stable* », par l'agence de notation financière internationale Fitch Ratings, dans un rapport publié le 12 avril dernier. Celle-ci évalue la capacité des émetteurs de dettes à faire face à leurs engagements financiers.

Ces notations sont basées sur plusieurs critères comme la nature de la dette détenue par la collectivité ou l'entreprise, la capacité à faire face aux variations économiques, ou la capacité à mener des réformes structurelles. « *Une excellente nouvelle qui montre la gestion financière sobre du Département des Yvelines* », s'est félicitée la collectivité sur ses réseaux sociaux. ■

EN BREF

VALLEE DE SEINE

L'A13 fermée pour cause d'avaries

Depuis le 19 avril, une partie de l'A13 – entre Vaucresson et le pont de Saint-Cloud - est fermée pour cause d'avaries structurelles. Elle le restera au moins jusqu'au milieu de cette semaine.

Des kilomètres de bouchons se sont accumulés le 19 avril. En effet, une partie de l'autoroute A13 – entre Vaucresson (Hauts-de-Seine) et le pont de Saint-Cloud – a été fermée dans les deux sens, surprenant les automobilistes présents sur ces axes routiers permettant soit de rallier la Capitale, soit d'aller vers la Normandie. La Préfecture des Hauts-de-Seine, dans un communiqué, a précisé que cela provient d'une « *fissure qui longe la fin de la bretelle d'insertion et traverse l'A13 en direction du parc de Saint-Cloud, avec une profondeur de 50 à 80 cm selon les endroits* ».



LA GAZETTE EN YVELINES

Depuis le 19 avril, une partie de l'autoroute A13 – entre Vaucresson (92) et le pont de Saint-Cloud – est fermée dans les deux sens à cause d'avaries structurelles.

Des élus montent au créneau

Quelques élus yvelinois sont montés au créneau comme Karl Olive. Le député de la 12ème circonscription avait rapidement demandé la gratuité de l'A14 et d'une partie de l'A86. Cependant, il affirme dans le *19/20 info* du 21 avril avoir reçu « *une fin de non-recevoir* » de la part des concessionnaires d'autoroutes. Il faudra prendre son mal en patience puisqu'au moment où nous écrivons ces lignes, aucune date précise de réouverture n'a été indiquée et que cela durerait au moins jusqu'au milieu de cette semaine. ■

VILLENNES-SUR-SEINE

Les forums des quartiers reviennent

Sur le même modèle qu'en 2023, les forums des quartiers de Villennes-sur-Seine reviennent cette année avec une première date le lundi 29 avril, à 20 h, pour parler du quartier Breteuil à l'école des Sables.

Au mois de mars 2023, les Forums de quartier ont permis aux Villennois de poser leurs questions et d'aborder les sujets qu'ils souhaitent afin d'améliorer la qualité de vie dans leur quartier. Établis sur un nouveau modèle, résolument plus participatifs et imaginés comme un espace d'échanges, ils permettent aux Villennoises et Villennois de s'adresser plus directement aux élus.

Cette formule est de retour en cette année 2024 : le lundi 29 avril prochain, les habitants du quartier Breteuil ont rendez-vous à l'école des Sables, sous les coups de 20 h, pour faire parvenir leurs remarques et leurs idées d'amélioration à l'équipe municipale. Le jeudi 23 mai, ce sera au tour du Pré aux moutons avec une réunion à 20 h à l'école du Pré-Seigneur, avant de donner la parole aux résidents des quartiers Fauveau / L'orée des bois le lundi 27 mai, à 20 h à l'espace des arts. Le dernier forum de quartier est enfin prévu le jeudi 6 juin pour les riverains du centre et des bords de Seine, toujours à la même heure à la Maison des associations. ■



ILLUSTRATION/LA GAZETTE EN YVELINES

Les forums des quartiers permettent aux habitants de construire eux-mêmes l'ordre du jour de chaque réunion.

EPONE

Une bataille navale géante au parc du château

La Fédération des Conseils de Parents d'élèves des écoles publiques d'Epône organise une bataille navale géante au parc du Château le 28 avril. Destiné aux enfants, elle pourra en accueillir 30. Le prix d'une place est de 4 euros.

H3 ? Dans l'eau ! B4 ? Touché ! B5 ? Coulé ! Ces mots peuvent rappeler la tendre enfance de certains lorsqu'ils jouaient avec leurs copains ou copines durant leurs journées de libre à la bataille navale. Si son aspect le plus connu reste en jeu de plateau, il est possible de l'adapter en format presque grandeur nature afin de le réaliser en plein-air.

C'est ce que propose la Fédération des Conseils de Parents d'élèves des écoles publiques (FCPE) d'Epône le 28 avril. Elle souhaite organiser une bataille navale géante au parc du Château d'Epône. Les places étant limitées à 30 enfants maximum, il est important de vous inscrire à : epone@fcpe78.fr. Ainsi, vos progénitures pourront se prendre pour un porte-avion, un croiseur, un contre-torpilleur ou un torpilleur. La bataille navale commencera à 14h et le prix est de 4 euros par enfant. ■



■ EN IMAGE

LA GAZETTE EN YVELINES

MANTES-LA-JOLIE

La bande-dessinée à l'honneur avec les « *Bulles en ville* »

Les Mantaises et Mantais ont pu observer, ces derniers jours, des planches de BD fleurir aux quatre coins de la ville. Et pour cause : le festival *Bulles en ville*, initié par l'association Bulles de Mantes, se montre depuis quelques jours via des expositions de plein air dans le centre-ville (dans le square Brieussel), au Val-Fourré (devant la nouvelle mairie de quartier), et au sein de l'aire de jeux du lac de Gassicourt. Des rencontres et dédicaces auront même lieu ce samedi 27 avril devant la librairie Tonnenx, à côté de la librairie Illustrarium BD, et sur le parvis de la médiathèque Georges Duhamel. ■

EPONE

Initiez-vous au tai-chi avec un moine shaolin

Lors du *salon du bien-être* qui aura lieu le 27 avril à la salle Jean Monnet d'Épône, le maître Shi De Cheng – moine Shaolin – vous donnera un cours d'initiation de taichi-qigong l'après-midi au gymnase des Coyards.

Le 27 avril se tiendra à la salle Jean Monnet d'Épône le *salon du bien-être*. Ce salon réunira une trentaine d'exposants autour du bien-être, de la santé et des saveurs avec des conférences et ateliers. Ce rendez-vous permettra d'échanger, découvrir, se renseigner autour des thèmes comme le sport santé, la cosmétique et la nutrition. Il sera inauguré par un moine Shaolin, maître Shi De Cheng.

Cette journée coïncide avec la journée mondiale du Taïchi et c'est pour cela que maître Shi De Cheng vous propose un stage d'initiation à cette pratique à 14h et à 16h30 au gymnase des Coyards. Afin de participer à cette séance inédite, appelez au 01 78 80 56 66 ou allez sur le site de l'association yvelinoise www.kung-fudragonbleu.com. Le prix de ce stage est de 55 euros. Prévoyez une tenue de sport décontractée et des chaussures légères. ■

VAL SERVICES
socialement responsable

Un savoir faire de qualité au service des Entreprises et des Collectivités territoriales depuis 1990

Entretien des espaces verts
Propreté urbaine
Nettoyage de locaux

-Un ancrage local favorisant les circuits courts
-Une proximité de ses clients permettant des interventions rapides
-Une transparence totale des interventions effectuées
-Des équipes formées, performantes et encadrées par du personnel expérimenté
-Une démarche d'insertion au cœur de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise et de l'Economie Sociale et Solidaire
-Un souci de respect de l'environnement
-Des tarifs standards correspondants au prix du marché

Tél : 01.30.63.02.70
Mail : contact@valservices.fr
Centre Commercial Lavoisier, Rue Antoine Lavoisier, 78200 Mantes La Jolie

MANTES-LA-VILLE

Excursion olympique pour des jeunes mantevillois

Du 11 au 18 avril, neuf jeunes mantevillois âgés de 18 à 25 ans se sont rendus en Grèce. Ainsi, ils ont pu voir de leurs propres yeux la cérémonie d'allumage de la flamme et réaliser d'autres balades culturelles. Ce qui leur a donné envie de suivre les Jeux Olympiques avec assiduité.

AURELIEN BAYARD

Les Mantevillois à Olympie. Ce n'est pas le nouveau programme sur *W9* destiné à abrutir les foules, bien au contraire ! Alya, Booba, Diya, Emma, Grace, Kayna, Ilyes, Othman, Yanis ont eu la chance d'aller en terre hellène afin d'assister à la cérémonie d'allumage de la Flamme. « *Cela nous a ému* » s'exclame Diya, « *c'était incroyable, je ne savais même pas que cela débutait en Grèce* » renchérit Ilyes. Durant cette cérémonie, ils ont également eu la chance d'apercevoir quelques champions olympiques comme Laure Manaudou ou Tony Estanguet et ont même pu échanger quelques mots avec Nikos Aliagas, le plus français de tous les grecs ou vice-versa. « *Je lui ai même demandé s'il pouvait m'aider à intégrer le monde des médias* » ajoute un Othman plein de culot.



DR

Pendant une semaine, neuf Mantevillois ont pu partir à la découverte des Jeux Olympiques entre Olympie et Athènes.

Par ailleurs, ce voyage avait un côté « *vacances apprenantes* » puisque plusieurs visites culturelles étaient au programme. Ainsi, ces jeunes issus de tous les quartiers prioritaires de la Ville ont pu visiter le musée olympique d'Athènes par exemple. « *Nous avons vu comment les premiers jeux ont été mis en place en 1896*, raconte Ilyes d'un ton solennel, *il y avait les lettres de Pierre de Coubertin et le tracé de tous les voyages qu'il a effectués dans le but de réunir les 241 athlètes venant de 14 pays différents.* » Chacun en a profité pour laisser un petit bout de Mantes-la-Ville en Grèce en signant le livre d'or de ce musée. Un pan d'histoire également présent dans les Yvelines car à Saint-Rémy-lès-Chevreuses se trouve le Domaine du Baron à la maxime éculée.

Les JO, « *un truc de vieux* »

Ils ont aussi pu déambuler dans d'autres sites historiques, admirant ainsi ruines et sculptures, des balades placées sous le signe de la bonne humeur. Toutefois, quelques anicroches sont à noter. « *Ils [les garçons] n'arrêtaient pas de se faire attendre,* explique Kaina, *c'était des vraies princesses* ». Mais de tous les 9, c'est Yanis qui revient avec le plus d'étoiles dans les yeux. Le jeune homme le certifie, ce voyage l'a fait grandir et gagner en maturité. De plus, cette escapade a dépoussiéré l'image qu'ils se faisaient des Jeux Olympiques. « *Un truc de vieux, il y a la cérémonie et puis voilà* » glisse Emma. Finalement, ils supporteront chaque Français engagé dans les diverses épreuves et assisteront au passage de la flamme le 23 juillet à Mantes-la-Ville.

Le 18 avril, jour de leur retour dans l'Hexagone, les Mantevillois ont remercié chaleureusement Kévin et Laurent - les deux éducateurs du service prévention de la Ville chargés de les encadrer - ravis de voir qu'il y ait eu autant d'engouement. « *L'idée était venue du fait qu'on soit labellisé Terre de jeux et qu'il y ait le passage de la flamme* », raconte le premier, « *et alors que cet événement est grand et historique, rien n'était vraiment fait côté jeunesse. Cela manquait d'impact* » précise le second. Objectifs remplis donc. ■

EN BREF

POISSY

Les Jeux recrutent en Vallée de Seine

La Mission Locale Poissy-Conflans organise un job dating axé sur les métiers de la sécurité et de l'événementiel, ce jeudi 25 avril de 10 h 30 à 17 h au COSEC.

Si le bénévolat pendant les Jeux Olympiques ne vous enchante pas, il reste toujours la solution de l'emploi. La Mission Locale Poissy-Conflans propose aux habitants du territoire de rencontrer de nombreux recruteurs lors d'un job dating spécial JO, le jeudi 25 avril de 10 h 30 à 17 h au COSEC, situé au 42 rue d'Aigremont.

Accueil, animation, réception, restauration...

L'événement concernera principalement les métiers de la sécurité et de l'événementiel, que ce soit, de l'accueil, de l'animation, de la réception, de la restauration ou encore de l'entretien et du service logistique. Les seuls pré-requis sont d'apporter son CV et une tenue confortable. L'événement est organisé en partenariat avec les Cités éducatives, la Ville de Poissy et la Préfecture des Yvelines. ■

INDISCRETS

Avis aux habitants de Poissy, d'Achères et alentours : des nuisances sonores potentielles pourraient bien avoir lieu aussi bien en journée qu'en soirée à cause… du tournage de *Secret Story*. L'émission de téléréalité a fait son retour sur *TF1* ce mardi 23 avril, à l'occasion de sa nouvelle saison tournée au sein du Technoparc de Poissy (voir notre édition du 10 avril), et de ce fait, la société Endemol France, qui produit l'émission, a obtenu l'autorisation d'organiser des animations sonorisées et à diffuser de la musique amplifiée à l'occasion de ses émissions diffusées en prime-time.

C'était le cas ce lundi 22 et mardi 23 avril, respectivement pour les répétitions de 10 h à 22 h, puis pour le lancement de l'émission de 11 h à minuit. Et ça le sera également au moins pour la finale, soit le 18, soit le 25 juin. Pas de quoi réjouir les habitants, qui ont bien fait comprendre leur mécontentement sur les réseaux sociaux suite à cette annonce pour le moins inhabituelle. ■

Emmanuel Macron va chausser les crampons dans les Yvelines. C'est à l'occasion du match caritatif du Variétés Club de France que le Président de la République va taquiner le ballon rond, au profit des *Pièces Jaunes* ce mercredi 24 avril. Mais ce grand supporter de l'OM ne sera pas le seul à fouler la pelouse yvelinoise : Laurent Blanc, Didier Deschamps, Robert Pirès ou encore Arsène Wenger sont annoncés pour ce match de gala, à 17 h au stade Bernard Giroux. Un match qui rappellera celui d'octobre 2021 à Poissy, où le chef de l'État avait déjà endossé le maillot du club présidé par Karl Olive, à Poissy. ■

« *Bilan amer et malaise* ». C'est par ces quelques mots évocateurs que le journal *L'Équipe* a décrit la situation actuelle au Campus PSG de Poissy. Selon le quotidien sportif, l'ambiance au sein du centre d'entraînement ultramoderne ne serait pas au beau fixe, entre un « *management critiqué* », un « *personnel éducatif en arrêt* », un « *mécontentement des parents* » sans parler de « *malfaçons des locaux* ».

En effet, certaines pièces ne seraient pas chauffées au sein du nouvel écrin parisien, tandis que des fuites d'eau ou encore des plafonds effondrés rendent les conditions de vie assez précaires, bien loin de l'image clinquante renvoyée par le Campus. Outre ces problèmes d'ordre structurel, les parents remettent en cause la qualité de l'enseignement proposé, et en particulier la gestion de l'actuel « *head of education* », Mehdi Rahoui, a qui l'on reproche un « *management dur, sec* ».

Contacté par *L'Équipe*, le Paris Saint-Germain a déclaré être « *en train de mettre en place un nouveau projet avec une nouvelle pédagogie plus exigeante, de changer les choses pour améliorer le niveau des élèves et leurs résultats au bac* », tout en étant « *plus attentifs aux qualifications des professeurs recrutés* ». ■

EN BREF

JUZIERS

La Ville teste des « *rues scolaires* »

Du 22 avril au 3 mai, la municipalité a décidé de mettre en place des « *rues scolaires* », une expérimentation fermant la rue de Janine Vins à la circulation automobile durant les heures d'entrée et de sortie de classe.

Du 22 avril au 3 mai, la rue Janine Vins va devenir une « *rue scolaire* », une expérimentation de la mairie afin de rendre le chemin de l'école plus sûr pour les enfants et leurs parents. La circulation automobile sera donc interdite uniquement les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 8 h 15 à 8 h 35 et de 16 h 15 à 16 h 45

Comptages et déploiement d'agents

Afin de s'assurer de l'efficacité de cette expérimentation, plusieurs mesures vont être mises en place : comptages de la circulation pour évaluer l'impact de la fermeture de la rue sur le flux et déploiement d'agents à différents endroits pour gérer et étudier le flux. Par ailleurs, les parents sont vivement encouragés à se garer sur le terrain des fêtes, situé à proximité de l'école, afin de limiter la congestion routière aux heures de pointe.

En créant des environnements plus sûrs aux abords des établissements scolaires, la Mairie espère que la « *rue scolaire* » va offrir aux élèves la possibilité de se rendre à l'école de manière plus autonome, tout en réduisant les risques d'accidents de la circulation. ■



VILLE DE JUZIERS

Du 22 avril au 3 mai, il n'y aura plus de circulation automobile durant les horaires de rentrée et de sortie scolaire dans la rue Janine Vins.

VERNEUIL-SUR-SEINE

L'antenne Free de 26 mètres va-t-elle être construite près du complexe François Pons ?

Une pétition a été lancée par un collectif d'habitants, à la fin du mois de mars, pour protester contre la construction d'une antenne Free de 26 mètres de haut dans un champ tout proche du complexe sportif François Pons. Le maire, Fabien Aufrechter, a cependant bon espoir que la situation soit rapidement résolue.

MAXIME MOERLAND

En s'approchant de la dalle en béton jouxtant la route près des terrains de football, à Verneuil-sur-Seine, on peut apercevoir un message équivoque, inscrit à l'aide de planches de bois : « *NON* ». Il s'agit de la réponse on ne peut plus claire des habitants à la construction d'une antenne 5G de 26 mètres de haut, initiée par l'opérateur Free. Un projet si décrié qu'il a engendré une pétition rassemblant plus de 6 200 signatures, à l'heure où nous écrivons ces lignes.

Revenons quelques temps en arrière, en 2020 plus précisément. En pleine période de confinement, l'opérateur Free transmet une demande de permis pour la construction d'une antenne 5G, dans le champ face au complexe sportif François Pons. Une autorisation que le maire de l'époque, Philippe Tautou, ne signe pas. Cependant, lors de l'élection de son successeur Fabien Aufrechter, aucune passation n'a lieu, et le dossier n'est donc pas abordé. Problème : l'autorisation devient tacite 2 mois après le dépôt de la demande, soit le 23 juillet 2020.

« *Dès qu'on a eu le dossier en main en septembre 2020, on a repris contact avec Free qui a convenu qu'il y avait eu un micmac*, se souvient Fabien Aufrechter. *On a alors proposé un autre site, au sein même du complexe François Pons, sur le côté d'un terrain synthétique, afin d'éviter toute artificialisation des sols et tout impact paysager* ». Tout semble alors s'arranger, le bail est signé… Jusqu'à un nouveau rebondissement : le prestataire chargé du chantier abîme des infrastructures électriques dès le début des travaux. « *Ils sont tombés sur les câbles des mâts lumineux du stade en creusant, on leur a donc demandé, avec la communauté urbaine, de stopper les travaux pour faire des diagnostics* », explique le maire vernolien.

Statu quo, donc, pendant plusieurs semaines, jusqu'à ce que Free reprenne finalement les travaux… sur le site initial, dans le champ en face du complexe sportif. « *J'ai immédiatement appelé notre interlocutrice chez Free qui a promis de revenir vers nous, mais qui ne l'a jamais fait*, peste l'édile. *Nous avons saisi des parlementaires, ainsi que le ministère du numérique qui n'a pas eu de retour de Free* ». En attendant, ladite pétition a été créée, et signée par Fabien Aufrechter qui ne baisse pas les bras pour autant. « *La communication n'est pas rompue, j'ai bon espoir d'avoir une réponse cette semaine* ». L'optimisme est de mise, donc, grâce à l'abnégation des habitants et des élus face à cette situation ubuesque. ■



LA GAZETTE EN YVELINES

Le projet est si décrié qu'il a engendré une pétition rassemblant plus de 6 200 signatures.

EN BREF

VERNEUIL-SUR-SEINE

Du 22 au 26 mai, la nature sera à la fête

La Ville de Verneuil-sur-Seine a annoncé le programme de la *Fête de la nature*, entre expositions, ateliers participatifs et projections de documentaires.

Chaque année, la *Fête de la nature* se décline sous différentes formes dans de nombreuses communes de l'Hexagone pour célébrer la biodiversité, et sensibiliser le public à sa protection. Cette année, le mercredi 22, dans l'après-midi, se déroulera une Fresque du climat pour permettre aux 9-15 ans de comprendre les enjeux climatiques. Ce jour marquera également l'ouverture de la grainothèque et des ateliers ludiques sur la permaculture. Les jeudi 23 et vendredi 24 mai seront dédiés à des animations plantations et pollinisateurs dans les écoles, sans parler de la projection du documentaire « *Petit peuple du potager* » le vendredi soir à l'espace Maurice Béjart. Le samedi 25 mai sera la journée la plus importante avec l'ouverture du village d'animations à l'entrée du Bois de Verneuil, rue Jean Zay, avec de nombreux ateliers participatifs. Pour retrouver le programme dans son intégralité, rendez-vous sur le site de la municipalité (verneuil78.fr). ■



ECQUEVILLY

Conflit entre la Mairie et l'ex-DRH : la justice tranche

Un conflit entre la municipalité et l'ancienne directrice des ressources humaines a fini devant le tribunal administratif de Versailles. Le 8 mars, la cour a jugé que la mise à pied de deux ans de l'ex-DRH était une sanction trop lourde mais a réfuté les accusations de harcèlement moral.

AURELIEN BAYARD

En poste depuis 2015, Alexandra (le prénom a été modifié) assurait la fonction de directrice des ressources humaines au sein de la Mairie d'Ecquevilly. Embauchée sous le mandat d'Anke Fernandes, elle assurait dans les colonnes *du Parisien* que *« le climat s'est brutalement dégradé »* lors du changement de municipalité en 2020. Elle accuse Marc Herz, le nouveau maire, de l'avoir progressivement exclue de ses missions et que les divers ordres et contre-ordres ont mis à mal sa santé mentale, certificat médical à l'appui.

Du côté de l'édile on assure le contraire. *« Elle s'autorisait à signer des documents pour lesquels elle n'avait aucune délégation*, explique-t-il, *peut-être fusse le cas avec mon prédécesseur mais ce n'est pas comme ça que cela fonctionne avec moi. »* Par ailleurs, celle-ci se permettait aussi de trahir son devoir de réserve en critiquant ouvertement son actuel employeur ainsi que le directeur général des services (DGS). Devant ces agissements, un conseil disciplinaire a été organisé en 2022 et l'ex-DRH fut mise à pied pour une durée de deux ans, la durée maximale prévue dans le code général de la fonction publique. En désaccord complet – la plaignante assure qu'elle critiquait pour dénoncer des cas de harcèlement moral, comme il est prévu dans le dit-code – elle porte l'affaire devant le tribunal administratif de Versailles. Le verdict a été rendu le 8 mars.

Des agissements bien sanctionnables

Si la sanction de deux ans a été estimée comme excessive, il ressort dans le jugement qu'il résulte bien qu'Alexandra a manqué à son devoir de réserve et de discrétion professionnelle, et qu'elle a bien signé des documents impactant la gestion des ressources humaines sans disposer d'une délégation et sans l'aval de sa hiérarchie. Elle a d'ailleurs refusé de rédiger un contrat de travail. De plus, il est stipulé que ces faits sont bien passibles d'une sanction disciplinaire. *« Je me devais donc de la réintégrer mais si elle avait été toujours dans nos murs, j'aurais pu la sanctionner de 3 ou 6 mois »* précise Marc Herz.

Concernant le cas de harcèlement moral, la cour a jugé, nonobstant les allégations de l'ancienne directrice des ressources humaines, qu'il ne ressort pas des courriels produits que le ton employé par le maire et le directeur général des services excédait l'exercice normal du pouvoir hiérarchique. De plus, en dépit des deux courriers de la médecine du travail évoquant l'augmentation de visites spontanées d'agent, aucuns éléments tendent à prouver un quelconque harcèlement moral. En revanche, nous pouvons lire dans la décision de justice que quatre personnes accusent la requérante d'avoir parfois adopté un ton inapproprié envers certains agents.

Si cette affaire semble appartenir au passé, *le Parisien* évoque d'autres plaintes du même type envers l'actuelle équipe municipale. *« Ni moi, ni mon DGS, ni personne n'est impliqué dans une quelconque affaire »* assure Marc Herz. ■



ARCHIVES/LA GAZETTE EN YVELINES

Le tribunal administratif de Versailles a estimé que la mise à pied de l'ancienne DRH était excessive.

EN BREF

ILE-DE-FRANCE

Navigo : la période de remboursement prolongée

Censée prendre fin ce mercredi 17 avril, la campagne de dédommagement ouverte par Île-de-France Mobilités le 20 mars dernier est prolongée jusqu'au mercredi 24 avril inclus.

En raison d'un taux de ponctualité des trains inférieurs à 85 % durant l'année 2023, certains usagers des RER A, B, C, D et du transilien P peuvent toujours obtenir le remboursement de leur pass Navigo, et ce jusqu'à un mois et demi de leur forfait. Initialement prévue jusqu'au 17 avril dernier, la période de remboursement a été prolongée jusqu'à ce mercredi 24 avril par Île-de-France Mobilités.

Les remboursements concernent les Franciliens abonnés Navigo imagine R étudiant, imagine R scolaire, Navigo Annuel (toutes zones), Navigo Annuel Senior, Navigo Mois (toutes zones), Navigo Réduction 50 % Mois (toutes zones), et Navigo Solidarité 75 % Mois (toutes zones). Il suffit de se connecter à la plateforme dédiée (www.iledefrance-mobilites.fr/dedommagement) pour vérifier son éligibilité et recevoir son remboursement. ■

EN BREF

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Un plan stratégique énergétique en élaboration

Dans son dernier magazine municipal, la Mairie de Conflans-Sainte-Honorine révèle ses futures actions afin de poursuivre la réduction de sa consommation d'énergie.

Afin de planifier sa politique de maîtrise de l'énergie, la Ville œuvre depuis 2023 à la définition d'un plan stratégique énergétique (PSE). Dans un premier temps, ce travail a permis de mettre en exergue les bâtiments qui consomment le plus dans le patrimoine municipal. Cela s'ajoute au programme de rénovations énergétiques qui a débuté depuis 2015 et qui a conduit à la rénovation thermique de l'école élémentaire Côtes-Reverses ou à la future amélioration thermique de l'hôtel de ville.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Depuis 2015, la Ville a engagé plusieurs travaux afin de réduire sa consommation d'énergie.

Un marché d'audit énergétique à venir

Dans un second temps, un marché d'audit énergétique sera lancé en 2024. Ces audits permettront de connaître en profondeur ces bâtiments, de réaliser ensuite une planification et de prioriser les investissements. Ils vont être notamment réalisés sur l'école élémentaire Paul Bert et sur le théâtre Simone Signoret. Par ailleurs, la municipalité réfléchit à certaines énergies renouvelables comme la géothermie et étudie sa faisabilité pour le chauffage dans le groupe scolaire Paul-Bert. ■

VALLEE DE SEINE

La navette fluviale Aubergenville-Juziers reprend du service

L'embarcation reprendra ses rotations gratuites entre les deux communes à partir du 4 mai, les week-ends et jours fériés, jusqu'au 22 septembre prochain.

Les beaux jours reviennent, et avec eux, les petites escapades à travers la Seine ! À partir du samedi 4 mai et jusqu'au 22 septembre inclus, le BAC reprend ses rotations gratuites entre Aubergenville et Juziers les week-ends et les jours fériés, de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h.

La navette fluviale circulera également pendant le pont des 8, 9, 10, 11 et 12 mai. De plus, à compter du 6 juillet et jusqu'au 1er septembre, les balades autour de l'Île de Juziers reprennent chaque samedi et dimanche, de 10 h à 11 h. Les vélos, poussettes et animaux de compagnie sont acceptés à bord, tandis que 12 personnes maximum sont autorisées par embarcation. Les réservations sont obligatoires au 01 30 90 45 85. ■



VILLE D'AUBERGENVILLE

La navette fluviale circulera également pendant le pont des 8, 9, 10, 11 et 12 mai.

EN BREF

MANTES-LA-VILLE

Pas de fête foraine le soir : des manifestations à prévoir ?

L'union de l'intersyndicale des entreprises foraines ont menacé de « *bloquer toute la ville pendant une semaine* » dans le *Parisien*, suite à la volonté de la municipalité de Mantes-la-Ville d'interdire l'ouverture de la fête foraine de la Pentecôte après 19 h du 13 au 21 mai. La raison ? Les récents incidents liés à une « *guerre des bandes* ».



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Chaque année, des dizaines de manèges investissent le parc du Domaine de la Vallée à Mantes-la-Ville.

Voilà plusieurs semaines que certains quartiers de Mantes-la-Ville sont le théâtre de violences, sur fond de guerre des bandes : voitures vandalisées, blessure par balle, rixes… Une situation qui inquiète la Mairie, et qui l'a poussée à prendre des mesures de précaution afin d'éviter tout autre incident. Parmi celles-ci, l'extinction des feux de la prochaine fête foraine de Pentecôte dès 19h, contre minuit habituellement du 13 au 21 mai.

Une décision qui ne passe pas auprès de l'union intersyndicale des entreprises foraines. Dans une interview accordée au *Parisien*, le délégué national Alexis Glon a annoncé la couleur : « *on va bloquer toute la ville pendant une semaine* ». S'ils ont d'abord accepté de fermer à 21 h, ils refusent de faire plus, car pour eux, « *travailler de 14 h à 19 h, c'est beaucoup trop juste* ». Le maire Sami Damergy, toujours dans les colonnes du quotidien, a assumé cette décision, évoquant des « *tensions potentielles* » en soirée. « *J'ai des responsabilités et j'applique le principe de précaution*, a-t-il assuré. *Je n'ai pas envie de perdre un petit* ». À voir si les forains tiennent parole, mais en attendant, ils préviennent : « *il va falloir qu'ils mettent du monde pour nous bouger* ». ■

MANTES-LA-VILLE

La rue René Valognes en travaux

Jusqu'au 7 mai, des déviations sont à prévoir entre le boulevard Salengro et la rue Louise Michel, en raison de la requalification de la voirie opérée par GPSEO.

La municipalité de Mantes-la-Ville a sollicité la communauté urbaine pour mener des travaux de requalification de voirie dans la rue René Valognes. Des travaux en journée, et donc des déviations, sont à prévoir entre le boulevard Salengro et la rue Louise Michel. Du jeudi 25 au lundi 29 avril, la circulation et le stationnement seront interdits entre la rue Francisco Ferrer et la rue de Dreux de 8 h à 17 h. Du 2 au 3 mai, c'est le tronçon entre la rue de Dreux et le boulevard Salengro qui sera fermé entre 22 h et 6 h, tandis que du 3 au 4, à la même heure, ce sera au tour du carrefour Louise Michel et de la rue de Valognes. Enfin, la dernière étape concerne la section entre la rue Louise Michel et le boulevard Salengro, du lundi 6 au mardi 7 mai, avec une fermeture de 22 h à 6 h et une déviation obligatoire. Pour retrouver les informations détaillées, rendez-vous sur le site de la municipalité (manteslaville.fr). ■

MANTES-LA-VILLE

JO, violences… Le festival *Contentpourien* n'aura pas lieu

Pour des raisons de sécurité, la Mairie de Mantes-la-Ville a pris la décision d'annuler la 15ème édition du festival *Contentpourien*, qui devait se dérouler du 28 au 30 juin prochain.



DR

Une centaine d'artistes était déjà programmée pour l'événement.

C'est un événement culturel majeur de la commune qui passe à la trappe. Le festival *Contentpourien* ne se tiendra pas comme prévu le week-end du 28 au 30 juin. Cette 15ème édition n'aura tout simplement pas lieu, et ce pour des raisons de sécurité : comme évoqué ci-contre, des tensions entre bandes rivales émaillent la commune depuis plusieurs semaines, et font que les conditions ne sont pas réunies pour la tenue de la manifestation en toute sérénité.

Outre ces épisodes de violence, les Jeux Olympiques de Paris et le passage de la flamme olympique à Mantes-la-Ville, le 23 juillet, saturent le planning des forces de l'ordre. « *Des solutions de relocalisation ou de report ont été envisagées mais ne se révèlent malheureusement pas viables pour l'association*, a déclaré l'association organisatrice dans un communiqué. *Nous respectons cette décision municipale, mais regrettons le manque de concertation en amont avec nos équipes à deux mois de l'événement* […] *Outre les frais importants déjà engagés, et qui mettent en péril le futur de l'association, c'est le travail de plusieurs mois de toute une équipe que cette décision vient arrêter brutalement* ». En effet, une centaine d'artistes était déjà programmée pour l'événement. L'association espère tout de même maintenir ses événements scolaires et itinérants dans différentes communes partenaires. ■

La Gazette en Yvelines

offrez une meilleure visibilité à votre marque

DÉCOUVREZ NOS PAGES
ACTUALITÉS
FAITS DIVERS
CULTURE
SPORT

Et profitez d'une visibilité optimale auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-yvelines.fr
La Gazette en Yvelines, 9 Rue des Valmonts, 78180 Mantes-la-Ville

G en Yvelines

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

AURELIEN BAYARD

GARGENVILLE
Un époux violent condamné

Le 11 mars 2024, un homme a tenté de poignarder un homme, a menacé son ex-femme, puis insulté des policiers durant sa garde à vue. Pour tous ces faits, il a écopé de 5 mois de prison ainsi que diverses amendes par le tribunal judiciaire de Versailles.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Pour toutes ces actions, il a été jugé le 19 avril.

Alors qu'ils étaient en couple depuis 2015, un homme et une femme habitant à Gargenville décident de se séparer en 2020. En effet, le mari a levé la main sur sa femme qui a porté plainte. Le tribunal judiciaire de Versailles avait alors prononcé contre le mari une interdiction de rentrer en contact avec son ancienne conjointe. Par ailleurs, de cette union sont nés 2 enfants, aujourd'hui âgés de 4 et 7 ans. Cependant en 2022, la femme décide de laisser une autre chance à son ex-époux, le laisse revenir dans le domicile conjugal et tente même d'annuler l'ordonnance de restriction. « *En tant que conjoint, il est problématique*, explique-t-elle à la barre du tribunal judicaire de Versailles le 19 avril, *mais c'est un père formidable* ». En effet, elle a même demandé au club de Judo de fournir un certificat affirmant qu'il venait bien chercher ses enfants et qu'il s'investissait. Un troisième enfant, une petite fille, est même né il y a deux mois mais celle-ci n'est pas reconnue par son père. « *C'était pour éviter d'avoir des problèmes avec la Justice, à cause de l'ordonnance* » justifie la Gargenvilloise.

Toutefois, l'homme n'a pas changé. Le 11 mars 2024, il tente de poignarder un homme à la gare de Gargenville. Il s'agit d'un ami de la famille de son ex-femme. Les griefs entre ces deux personnes sont inconnus. Armé d'un couteau de cuisine, il lui inflige deux petites traces rouges au niveau de l'épaule. L'ex-mari appelle ensuite son ancienne femme car il veut se changer et est également à la recherche d'anciens téléphones. Comme elle ne sait pas de quoi il parle, il va l'appeler six fois en répétant toujours les mêmes mots : « *T'es qu'une pute, une salope.* » Il revient tout de même chez elle, alors qu'elle est en train de préparer à manger pour ses enfants. La mère de famille reste floue, assurant qu'ils n'ont rien entendu de cette dispute ou des autres qui auraient pu survenir dans le passé. Toutefois, il semblerait qu'elle ait été au téléphone avec sa mère et, moins loquace que d'habitude, celle-ci a décidé de prévenir la police.

Les forces de l'Ordre arrivent et placent l'ex-conjoint en garde-à-vue. Ses auditions sont tendues et il refuse de les signer. Dans sa cellule, il commence même à s'embrouiller avec un autre détenu. Une fonctionnaire de Police tente de les séparer, il l'insulte puis la menace. Elle porte plainte. Pour toutes ces actions, il a été jugé le 19 avril. Multirécidiviste - 18 condamnations depuis 2014 - il a écopé de cinq mois de prison, doit indemniser chaque enfant à hauteur de 300 euros ainsi que la policière pour un montant de 450 euros. ■

MITTAINVILLE
Un adolescent passe proche de la mort en creusant dans une carrière

Le 19 avril, un jeune homme de 16 ans a été sauvé par les pompiers alors qu'il s'était retrouvé enseveli dans une carrière située à Mittainville.

Il ne demandera plus auprès du marchand de sable pour s'endormir. Comme le relate *le Parisien*, un jeune homme de 16 ans a décidé de creuser dans une carrière de sable située à Mittainville, dans le Sud des Yvelines, entre Rambouillet et Nogent-le-Roi (Eure-et-Loir). Aux alentours de 13 h, le SAMU prévient les pompiers que l'adolescent serait enseveli, une information donnée au service d'aide médicale urgente par la mère du garçon elle-même.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Aux alentours de 13 h, le SAMU prévient les pompiers que l'adolescent serait enseveli, une information donnée par la mère du garçon elle-même.

Plusieurs équipes arrivent sur place puisque d'après le quotidien régional, une vingtaine de secouristes fut présente. Rapidement, ils arrivent à retrouver l'adolescent mais celui-ci est en arrêt cardiaque. Les soignants entament alors un massage cardiaque afin de le ramener à la vie. Après plusieurs minutes, le miracle se produit et le jeune homme recouvre même ses esprits. Il est alors envoyé vers l'hôpital de Rambouillet afin d'y subir toute une batterie d'examens.

Toutefois, selon le *Parisien*, nous ne savons toujours pas pourquoi l'adolescent de 16 ans avait décidé d'entamer des fouilles dans cette carrière, ni comment sa mère a réussi à savoir qu'il était en danger. Le Shining peut-être… ■

LES MUREAUX
Pour célébrer son mariage, le marié tire des coups de feu en l'air

Le 20 avril, un homme a décidé de tirer des coups de feu en l'air au niveau de l'avenue de l'Europe pour célébrer son mariage. Prévenue, la Police a arrêté le jeune marié au niveau de la salle des fêtes de Bouafle.

Un événement qui va conforter certaines mairies à mettre en place des cautions pour les mariages. En effet, un homme a dépassé les bornes durant le sien. D'après *78Actu*, alors que le cortège nuptial s'engageait avenue de l'Europe aux Mureaux, cet homme d'une vingtaine d'années a sorti une arme de la fenêtre de la voiture qu'il conduisait. Il a alors tiré plusieurs coups de feu en l'air.

Devant ce vacarme, plusieurs riverains ont appelé la police afin de stopper ces agissements. Les forces de l'Ordre partent alors à la recherche de tout ce petit monde et retrouvent leurs traces au niveau de la salle des fêtes de Bouafle, la commune voisine. Ils mettent alors la main sur le tireur – qui s'avère être le marié lui-même – ainsi que l'arme à l'origine des coups de feu. Selon le site d'informations locales, celle-ci serait inoffensive puisque les cartouches étaient des balles à blanc.

L'homme d'une vingtaine d'années a tout de même été envoyé en garde à vue. ■



ILLUSTRATION / GAZETTEYVELINES

Devant ce vacarme, plusieurs riverains ont appelé la police afin de stopper ces agissements. Les forces de l'Ordre partent alors à la recherche de tout ce petit monde et retrouvent leurs traces au niveau de la salle des fêtes de Bouafle.

JUZIERS
Un homme blessé par la chute d'un arbre

Le 17 avril, un homme a été blessé à cause de la chute d'un arbre. Celui-ci se trouvait dans le bois de Chanteleu, à Juziers. Le sexagénaire a dû être hélitreuillé à cause du chemin impraticable.

Peut-être rêvait-il de faire un tour d'hélicoptère ? Dans tous les cas un sexagénaire a pu voir son souhait se réaliser le 17 avril. Alors qu'il se balade dans le bois de Chanteleu, à Juziers, un arbre s'abat sur lui et le blesse. Mais comme le rapporte *78Actu*, les ambulances n'ont pas réussi à arriver jusqu'à lui.

En effet, sûrement à cause de la météo des derniers jours, le chemin pour aller jusque dans la forêt était trop boueux et les ambulances se seraient coincées si elles avaient tenté quoique ce soit. Seuls les engins agricoles auraient pu tirer leur épingle du jeu.

Les pompiers ont demandé l'aide d'un hélicoptère pour que cet homme de 61 ans soit extirpé des bois et envoyé à l'hôpital de Garches (Haut-de-Seine) afin d'y être soigné. ■



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Les pompiers ont demandé l'aide d'un hélicoptère pour que cet homme de 61 ans soit extirpé des bois et envoyé à l'hôpital de Garches (Haut-de-Seine) afin d'y être soigné.



Sky Garden - Edouard François - Asnières sur Seine (92)



Campus Mines ParisTech - Celnikier & Grabli - Versailles ZAC Satory Ouest(78)

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

EQUIPEMENTS PUBLICS

SANTÉ

HABITAT

RÉHABILITATION SOCIALE

INDUSTRIE

226 Avenue du Maréchal Foch
78130 Les Mureaux
www.gcc-groupe.com

L'ETI DE PRÉFÉRENCE

GCC

SPORT

MAXIME MOERLAND

FOOTBALL

Après la Juventus, le Benfica forme les jeunes Vernoliens

Le complexe sportif François Pons de Verneuil-sur-Seine accueillait un « *training camp* », du 15 au 19 avril dernier, proposé par des formateurs du club portugais du Benfica Lisbonne.



VILLE DE VERNEUIL-SUR-SEINE

Peut-être que le Benfica a trouvé à Verneuil le joueur capable de leur faire passer les quarts de finale de l'Europa League…

Lorsqu'on évoque les meilleurs centres de formation de football au monde, on pense immédiatement à l'Ajax, au Barça ou encore, si on est chauvin, à l'Olympique Lyonnais. Pourtant, à la deuxième place du classement de ces usines à champions établi par l'Observatoire du football CIES, c'est un club portugais que l'on retrouve : le Benfica Lisbonne.

Joao Felix, Ruben Dias, Bernardo Silva… En 2023, le club lisboète comptait 85 joueurs issus de sa formation parmi les 48 principaux championnats du monde, et pas des moindres. C'est donc un événement pour les footeux en herbe de voir les éducateurs portugais débarquer à Verneuil-sur-Seine, pour un « *training camp* » d'une semaine à destination des 6-16 ans.

« *Nous avions pendant longtemps le camp de préformation du PSG, nous avons de belles infrastructures, dans ce cadre là nous avons toujours été une pépinière de talents*, se félicite Fabien Aufrechter, maire de la commune. *Nous avons toujours eu des clubs qui venaient voir nos jeunes s'entraîner* ». Il y a 2 ans, c'était le mythique club de la Juventus qui avait posé ses valises sur les terrains vernoliens.

En cette seconde semaine de vacances scolaires, 53 jeunes Vernoliennes et Vernoliens ont pris part aux entraînements dispensés par les coachs portugais, à coups d'oppositions, de défis techniques et de séances à la fois ludiques et sportives. « *Officiellement, c'est d'abord des entraînements pour parfaire le niveau des jeunes et pour inculquer les valeurs du club* », souligne le maire. Mais ces « *training camp* » permettent parfois aux éducateurs de repérer des talents qui sortent du lot : lors du passage de la Juventus, 3 jeunes vernoliens ont été détectés par les formateurs italiens, tandis que l'un d'entre eux a même pu aller plus loin dans le processus de formation de la Vieille Dame. Qui sait, peut-être qu'un nouveau Mattéo Guendouzi attend son heure. ■

BASKET-BALL

Humilié à Lyon, Poissy jouera sa survie lors du dernier match

Les Pisciacais n'ont pas fait le poids sur le parquet de Lyon (68-94), le vendredi 19 avril. Désormais 4ème de la poule C de NM1, ils n'ont plus qu'1 point d'avance sur le premier relégable.



LA GAZETTE EN YVELINES

Le Poissy Basket jouera son avenir lors de la dernière journée face à Feurs, le vendredi 3 mai au complexe sportif Marcel Cerdan.

Les Jaunes et Bleus vont trembler jusqu'au bout. Longtemps leader des play-down de Nationale Masculine 1, voilà qu'ils se retrouvent 4ème à une petite journée de la fin du championnat. La faute à une quatrième défaite de rang, cette fois sur le parquet de Lyon (68-94).

Plus le droit à l'erreur

Alors qu'on les voyait se maintenir sans trop de difficultés au début de la deuxième phase du championnat, les Pisciacais vont devoir battre Feurs, lors de la dernière journée le vendredi 3 mai, pour être assuré de poursuivre en NM1 la saison prochaine. En effet, Berck/Rang du Fliers et Lorient ne sont qu'à un petit point des Yvelinois, tandis qu'ils affronteront respectivement le Pôle France et Lyon pour leur dernier match. S'ils ont toujours leur destin entre leurs mains, les Jaunes et Bleus n'ont tout simplement plus le droit à l'erreur. ■

FOOTBALL

La Mairie de Magnanville ne soutiendra plus le Lions Football Club

La municipalité a annoncé la semaine dernière l'arrêt de son soutien financier au club local, suite à des « *dysfonctionnements* » et une relation « *détériorée* ». C'est le Vinsky FC qui bénéficiera de subventions municipales la saison prochaine.

« *Il n'est pas question de fermer les yeux* ». C'est dans un communiqué acerbe que la municipalité de Magnanville a annoncé sa volonté de ne plus soutenir le club de football local, le Lions Football Club, et ce dès la saison prochaine. Les raisons sont diverses : le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sport des Yvelines (SDJES) aurait relevé un certain nombre de manquements au sein du club, dont l'impossibilité de vérifier les diplômes, les cartes professionnelles, ou encore la rémunération de tous les éducateurs. « *C'est effectivement la seconde fois que nous mettons fin à notre partenariat avec un club de football magnanvillois mais quand on est maire, il faut savoir trancher les questions et toujours garder à l'esprit, comme priorité, la défense de l'intérêt de sa population* », a déclaré Michel Lebouc dans son communiqué. La municipalité a toutefois annoncé sa volonté de soutenir le Vinsky Football Club (D3), déjà implanté dans la commune, lors de la saison prochaine. ■



LA GAZETTE EN YVELINES

La municipalité a toutefois annoncé sa volonté de soutenir le Vinsky Football Club (D3), déjà implanté dans la commune, lors de la saison prochaine.

FOOTBALL

Conflans remporte la Coupe de Paris Seniors

Pour la toute première fois de leur histoire, les joueurs du Conflans Football Club ont remporté la Coupe de Paris Crédit Mutuel IDF Seniors face à Houilles (3-1), le mercredi 17 avril.

C'est une finale 100 % yvelinoise qui s'est jouée au stade Aimé Bergeal de Mantes-la-Ville, le mercredi 17 avril : le Conflans FC (R2) était opposé au Houilles AC (R1), entraîné par l'ancien international français Michaël Ciani, pour tenter de décrocher la Coupe de Paris Crédit Mutuel IDF Seniors. Et pour leur première participation à la finale, ce sont les Conflanais qui sont repartis avec le trophée, après une victoire pleine de réalisme sur le score de 3 buts à 1. Un succès acquis après un parcours à déconseiller aux cardiaques : les Conflanais se sont qualifiés aux tirs au but à trois reprises pendant la compétition, face à Cergy, chez le Red Star et face au FC Mantois. ■

VOLLEY-BALL

Le CAJVB s'impose à Amiens

Les Conflanais ont encore prouvé leur supériorité dans ces play-down du championnat d'Elite Masculine. Après avoir battu Chartres et Bellaing/Porte du Hainaut sans encaisser le moindre set, les Yvelinois ont fait la loi sur le terrain d'Amiens en s'imposant 3 sets à 2 (25-27, 25-11, 26-24, 14-25, 11-15). Un dernier déplacement réussi qui permet au CAJVB de compter 32 points au classement, devant Caudry (25 pts), Villejuif (21 pts) et Amiens (21 pts).Ce week-end se déroulera la toute dernière journée de la saison, et pour l'occasion, les Corsaires du confluent affronteront Caudry au gymnase Pierre Bérégovoy de Conflans-Sainte-Honorine, ce samedi 27 avril à 19h. L'occasion de clore en beauté une saison faite de hauts et de bas, mais qui, surtout, voit le CAJVB se maintenir en Elite Masculine 1. ■

Nous ouvrons la voie aux idées neuves.

EUROVIA

VINCI

Eurovia Ile-de-France
Agence de Montesson
48, avenue Gabriel Péri
78360 Montesson
Tél. 01 30 15 26 26
www.eurovia.fr



CULTURE LOISIRS

LA REDACTION

POISSY
Joël Dicker à la rencontre de ses fans à la Librairie du Pincerais

L'auteur suisse aux millions de ventes était de retour à Poissy le mardi 16 avril dernier, pour dédicacer son dernier roman, « *Un animal sauvage* ».

MAXIME MOERLAND



LA GAZETTE EN YVELINES

Pendant 2 bonnes heures, Joël Dicker a fait chauffer son stylo et a pu échanger avec ses admiratrices et admirateurs, dont certains visages familiers.

Il n'est même pas encore 16 h 30, heure de la fameuse séance de dédicaces. Et pourtant, une longue file d'attente traverse la Librairie du Pincerais jusqu'au trottoir de la rue du Général de Gaulle, sous quelques regards curieux. « *C'est qui ?* » demande un badaud en passant. « *Quand même, c'est Joël Dicker !* » lui rétorque une fan.

Des Pisciacaises et Pisciacais de tous les âges ont fait le déplacement pour ce petit événement : l'auteur suisse, à qui l'on doit de grands succès du « *page turner* » comme « *La Vérité sur l'Affaire Harry Quebert* », « *L'Énigme de la Chambre 622* » ou encore « *L'Affaire Alaska Sanders* », est allé à la rencontre de ses lectrices et lecteurs pendant 2 h pour dédicacer son tout dernier roman, le septième, intitulé « *Un Animal Sauvage* ». Le pitch ? Deux malfaiteurs sont sur le point de dévaliser une grande bijouterie de Genève, mais ce braquage est loin d'être un banal fait divers.

Pas de meurtre, donc, comme point de départ de ce nouvel ouvrage. Mais ce n'est pas pour autant qu'on ne retrouve pas les ingrédients qui ont fait le succès de l'auteur : puzzle à démêler, flashbacks pleins de surprises, retournements de situations… Cette nouvelle intrigue maligne et réglée comme une montre suisse apporte son lot de divertissement, sans avoir la prétention de révolutionner le genre. De quoi ravir les quelques millions d'adeptes qui attendaient de pied ferme cette nouvelle sortie. Pendant 2 bonnes heures, Joël Dicker a fait chauffer son stylo et a pu échanger avec ses admiratrices et admirateurs, dont certains visages familiers : il y a 2 ans, le romancier avait déjà franchi les portes de la Librairie du Pincerais à l'occasion de la sortie de « *L'Affaire Alaska Sanders* ». Le fruit d'une amitié nouée avec le propriétaire des lieux, Thomas Chardon. ■

MANTES-LA-VILLE
Cut, vainqueur du prix du Jury à *CinéMantes*

Le 20 et le 21 avril se déroulait la deuxième édition du festival *CinéMantes*, organisé par l'association Sans que tu erres. C'est *Cut* qui a reçu le prix le plus prestigieux de ce festival du court-métrage.

Qui pour succéder à *Colibri* ? L'année dernière, ce court-métrage avait raflé quasiment toutes les distinctions, prix du meilleur film, prix de la ville, ainsi que prix du public. Cette fois-ci, les récompenses ont été multiples lors de la deuxième édition du festival *Cinémantes*, qui se déroulait le 20 et le 21 avril à l'espace Jacques Brel.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Le court-métrage Cut a raflé le prix du jury composé d'Oumar Diaw, d'Anaïs RGT et Eric Trousselle.

De multiples gagnants

C'est *Entre les cordes* de Lucile Heynard qui a obtenu le prix de l'interprétation. Puis, pour le prix du coup de cœur du Jury – composé du comédien Oumar Diaw, de la scénariste et directrice de Cinetalks Community Anaïs RGT et du producteur exécutif Éric Trousselle – c'est *Gauche Touché* d'Alexandre Labarussiat qui repart avec ce sésame. Le prix du public revient à *la Grinta* d'Ilan Zerrouki. Celui de mention spéciale de la Ville atterrit entre les mains de Nikodem Rautszko Panz pour *Dojo*. Enfin, le prix du jury – et récompense la plus prestigieuse - revient à *Cut*. ■

ACHERES
Les JO présentés… en 2024 secondes

Les Jeux Olympiques s'invitent au Sax d'Achères ! Bon, pas pour une épreuve sportive, on vous l'accorde, mais pour un spectacle étonnant imaginé par le Cercle Aldébaran : proposer une performance théâtrale balayant l'histoire des JO en 2024 secondes. D'Athènes à Munich en passant par Rio ou Atlanta, le spectacle reviendra sur les épreuves reines et celles qui ont disparu, l'égalité femmes/hommes, la lutte contre les discriminations ou encore la géopolitique. Une performance à vivre avec tous les codes d'une course contre-la-montre, soit concentration, enjeu, et dépassement de soi. Si ça vous tente, rendez-vous le samedi 4 mai sous les coups de 18 h. Les places sont à retrouver sur lesax-acheres78.fr. ■



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Une performance à vivre avec tous les codes d'une course contre-la-montre, soit concentration, enjeu, et dépassement de soi.

VERNEUIL-SUR-SEINE
Exposez vos archives vernoliennes

Dans le cadre des futures *Journées Européennes du Patrimoine*, la municipalité de Verneuil-sur-Seine proposera une exposition sur l'histoire de la commune. Pour y parvenir, celle-ci fait appel à vos souvenirs : si vous avez en votre possession d'anciennes photographies, des cartes postales, des coupures de presse ou encore des anecdotes que vous souhaitez prêter à la Ville, vous pouvez contacter l'espace Maurice Béjart par téléphone au 01 39 71 59 33, ou par mail à l'adresse bejart@verneuil.fr. ■

ANDRESY
« *À la verticale de soi* », la danse entre art et inclusion

Qu'est-ce qu'être une danseuse sans pouvoir bénéficier d'un équilibre et de l'appui de ses jambes ? C'est de ce questionnement qu'est parti le désir de recherches de la compagnie Mobilis-Immobilis pour son spectacle de danse novateur et inclusif, « *À la verticale de soi* ». Liant surnaturel, approches scientifiques et artistiques, ce projet autour de la danse s'inscrit dans une démarche sociétale forte, intégrant la conception d'une nouvelle assistance pour une danse inclusive. Pour découvrir cette performance unique en son genre, ça se passe ce vendredi 26 avril, à 20 h à l'espace Julien Green d'Andrésy. Des billets sont toujours disponibles sur andresy.notre-billetterie.com. ■

MEZIERES-SUR-SEINE
Simone veillera sur la salle Arc-en-Ciel le 4 mai

Explorer l'histoire des droits des femmes au gré d'une comédie, c'est ce que propose la troupe Les Mascarilles aux Méziéroises et Méziérois, le samedi 4 mai à la salle Arc-en-Ciel, avec son spectacle « *Et pendant ce temps-là, Simone Veille* ». Cette pièce de théâtre haute en couleur navigue entre les dates et les événements qui ont ponctué les dernières décennies, avec pêle-mêle, la loi sur le port du pantalon par une femme, le droit de vote ou encore… les chipendales. Les réservations se font par téléphone au 06 60 75 64 02. Le prix est libre avec une entrée au chapeau, au bénéfice de l'association IRIS qui accompagne les victimes de violences intra-familiales. ■

LEVEL UP

La relève dans le rap game français assurée avec Mattke

Mattke, frère du célèbre rappeur Koba laD, fait ses premiers pas dans le rap game français. A tout juste 16 ans, voilà qu'il sort son premier clip. Découverte.

Direction Évry (Essonne) et plus précisément le quartier du Parc aux Lièvres avec le rappeur Mattke. Le jeune frère du célèbre rappeur Koba laD fait ses premiers pas dans le monde du rap game français. À seulement 16 ans il dévoile son tout premier clip. Deux ans après, le succès commence à arriver puisqu'il sort le « *Freestyle #PAL* » qui atteint plus de 1 million de vues sur Youtube.



LFM RADIO

Mattke dans les locaux de *LFM Radio*.

Avec des titres emblématiques comme « *Traître* », Mattke a su conquérir un nouveau public. Aujourd'hui il revient plus déterminé que jamais à tout rafler dans le rap game actuel. Cette pépite à suivre de très près est venue dans nos studios pour présenter son univers. En exclusivité pour les auditeurs du 95.5, Mattke nous a ramené un son inédit « *Foudre* ».

Restez bien à l'affût, puisque 2024 s'annonce remplie en surprises. Pour le moment, son dernier freestyle « *Gramme 1* » est toujours disponible sur toutes les plateformes de streaming. La carrière de Mattke ne fait que de commencer et ce n'est que le début de son ascension. ■

Level Up, présenté par Popo, tous les jours de 16h30 à 19h30 sur le 95.5FM. L'interview est à retrouver dans son intégralité sur le site internet www.lfm-radio.com.

REPORTAGE

Le Village GPS'Olympique : à la découverte de l'athlétisme dans les communes du territoire

De Rosny-sur-Seine à Conflans-Sainte-Honorine, le village GPS'Olympique marquera 34 étapes sur le territoire du 8 avril au 27 juillet, autant d'occasions de découvrir et initier les plus jeunes aux disciplines de l'athlétisme.

À l'approche de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques de Paris, la communauté urbaine GPSEO a mis en place un dispositif itinérant appelé le Village GPS'Olympique. Il marque 34 étapes sur le territoire et propose des activités d'athlétisme pour les jeunes. Le jeudi 11 avril, il s'était installé au stade Jean-Paul David de Mantes-la-Jolie.

Ce village est destiné aux plus de six ans jusqu'à 13 ans, mais le dispositif sait s'adapter au public présent le jour-même : « *on s'adapte suivant la collectivité,* […] *à ce qui se passe localement* » explique Jean-Philippe Guillot, président du GPSEO athlétisme. Il poursuit : « *Les jeunes entrent dans le dispositif et ont* […] *entre une heure quarante cinq et deux heures de pratique* ». Le but est de présenter l'athlétisme qui, selon le président, est « *un des sports de base* ». Lancer de poids, saut à la perche ou encore saut en longueur, toutes les disciplines phares de l'athlétisme sont au rendez-vous. Par ailleurs, une exposition sur l'histoire des Jeux Olympiques est aussi organisée par le collectif. Elle relate l'histoire des Jeux, et mentionne les athlètes et les faits politiques marquants. ■

Retrouvez toute l'actualité des Yvelines sur LFM 95.5 et sur lfm-radio.com.



LFM RADIO

Le dispositif marque 34 étapes sur le territoire et propose des activités d'athlétisme pour les jeunes, ainsi qu'une exposition.

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

			9	5				1
	1		8	2				4
9	4					5	8	
	7					8	5	
2			7		5			6
		5	2		6	4		9
	2			6		9	3	
	6			9	2			
		9	3		8			7

SUDOKU : niveau difficile

		9		4	2			
4							9	
2	7						4	
6					4	9		7
5	9			1				
							1	
	5	2	7		1			
1		6	9		8		7	5

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°386 du 17 avril 2024 :

2	6	8	5	3	1	9	7	4
7	4	9	6	2	8	1	5	3
1	5	3	4	7	9	2	6	8
3	1	4	9	8	5	7	2	6
6	9	7	3	4	2	8	1	5
8	2	5	7	1	6	4	3	9
5	7	6	2	9	4	3	8	1
4	8	2	1	6	3	5	9	7
9	3	1	8	5	7	6	4	2

9	2	5	6	3	8	4	1	7
4	6	7	5	2	1	3	9	8
8	3	1	4	7	9	2	6	5
2	4	6	1	5	3	8	7	9
7	1	9	8	6	2	5	3	4
5	8	3	7	9	4	1	2	6
3	5	8	9	1	6	7	4	2
6	7	2	3	4	5	9	8	1
1	9	4	2	8	7	6	5	3

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines

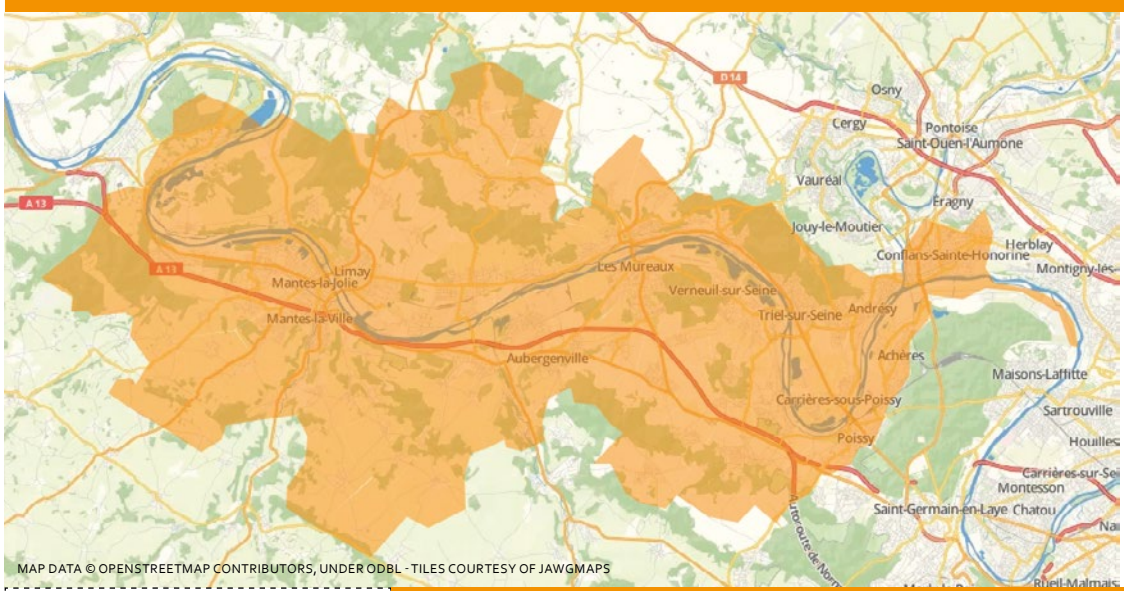

MAP DATA © OPENSTREETMAP CONTRIBUTORS, UNDER ODBL - TILES COURTESY OF JAWGMAPS

L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

Vous avez une information à nous transmettre ?
Un évènement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef : Lahbib Eddaouidi - *le@lagazette-yvelines.fr* **Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport, culture :** Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com **Actualités, faits divers, culture :** Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com **Publicité :** Lahbib Eddaouidi - *le@lagazette-yvelines.fr* **Mise en page :** Lucas Barbara - *maquette@lagazette-yvelines.fr* **Imprimeur :** *Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve*

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 4-2024 - 60 000 exemplaires
Edité par *La Gazette du Mantois*, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

56 650 HEURES

D’INSERTION PROFESSIONNELLE DANS LES YVELINES EN 2023

Chaque année, nous accompagnons des hommes et des femmes dans une démarche de réinsertion professionnelle et sociale. Notre objectif est de les guider vers une sortie positive à l'issue de la période d'insertion, que ce soit par un contrat pérenne au sein de nos effectifs comme par un autre projet professionnel, défini et construit ensemble.











Sepur

Engagés pour l’avenir
de nos territoires